

Actualité → Nièvre

CONCOURS ■ La Fondation Varenne et l'académie de Dijon ont récompensé des collèges de la Nièvre

Des prix pour La Charité et Clamecy

Hier matin, à Dijon, dans le cadre du concours Raconte-moi une entreprise et ses métiers, les collégiens charitoyens ont remporté deux prix, dont le départemental, et ceux de Clamecy un prix.

Alexandra Caccivio

Elle est venue toute seule chercher un prix qui revient à quatorze de ses élèves. Le voyage aurait coûté trop cher. Bonne surprise : Virginie Nibloé, professeur d'anglais au collège Aumeunier-Michot de La Charité-sur-Loire, sera repartie avec, dans sa besace, deux prix.

Deux prix raflés sur les sept qui ont été remis hier au rectorat à l'issue du concours « Raconte-moi une entreprise et ses mé-



COLLÈGE DE CLAMECY. Les élèves ont réalisé un reportage dans la faïencerie Colas à Clamecy.

tiers ».

Le collège de La Charité-sur-Loire fait partie des

établissements récompensés par un concours qui marque une première dans l'académie de Dijon. L'objectif de « Raconte-moi une entreprise et ses métiers » : œuvrer pour la « promotion de la presse » en même temps que pour « la découverte du monde de l'entreprise », décrit René Belin, conseiller pour la fondation Varenne, à l'initiative de ce concours.

Les quatorze élèves du

collège Aumeunier-Michot, en 3^e, ont été récompensés pour l'article qu'ils ont écrit après avoir visité l'entreprise Malam (un atelier de confection qui ne produit que des pièces uniques). Ils ont reçu le prix départemental et le prix académique (catégorie collèges). Soient 500 € pour l'établissement (versés par la fondation Varenne) et 15 € par élève (financés par le Medef).



LA CHARITÉ. À gauche, Virginie Nibloé, professeur d'anglais au collège et Pauline Vicart, de l'association Entreprendre pour Apprendre qui lui a remis le prix départemental pour la Nièvre.

Cerise sur le gâteau : l'article qu'ils ont rédigé sera publié dans nos colonnes – dès la semaine prochaine – tant il est vrai que « l'autorité de la chose imprimée, dans un monde qui se digitalise, reste importante », souligne Hugues de Lestapis, directeur général adjoint du *Journal du Centre*.

58 projets en lice

Au total, cinquante-huit articles ont été soumis au jury, composé de tous les partenaires de cet évé-

nement : le rectorat, la fondation Varenne, *Le Journal du Centre*, *L'Yonne républicaine*, *Le Journal de Saône-et-Loire*, *Le Bien Public*, le Medef Bourgogne, la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat, l'association Entreprendre pour Apprendre.

« 58, c'est le département de la Nièvre », relève Denis Rolland, le recteur. « Je n'ai qu'un seul souhait : que l'an prochain, ce soit 89, le département de l'Yonne, pour 89 projets déposés. » ■

■ Clamecy et la catégorie Artisanat

C'est un reportage réalisé au sein de la Faïencerie Colas qui vaut aux élèves du collège Giroud-de-Villette, à Clamecy, le prix académique Artisanat. Les seize élèves de 3^e qui ont participé au concours ont produit un article qui livre les secrets de la fabrication – à la main – des fèves. Une belle rencontre, donc, qu'il a fallu restituer sur le papier. « Les difficultés ont été nombreuses pour rédiger cet article, pour éviter les répétitions, trouver des synonymes... », raconte Julien. ■

Votre Nouveau Centre E.Leclerc ouvre demain dimanche de 10h00 à 19h00.

